



délibérations du Comité Syndical Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 541/2025

**OBJET : Paysages
en partage –
actions 2026**

Membres : 24

Présents votant :
8

Pouvoirs : 5

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 décembre

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jean-Claude CLOZIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, Déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Danièle JOSEPH, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Michel VELLAS, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.

POUVOIRS :

- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Monsieur Jacques RIGAUD, Conseiller départemental du canton de LODEVE,
- Monsieur Marc CARAYON, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Sébastien VAISSADE, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sylvie TOLUAFE, Déléguée suppléante de la Communauté de communes du GRAND ORB.

L'ambition du projet Paysages en partage est, de rassembler, impliquer et partager avec tous les publics en tissant des liens autour des paysages exceptionnels du Grand Site et du projet du Grand Site, en s'appuyant sur ses thématiques phares (Histoire récente - barrage, activités humaines, géologie et paléontologie, biodiversité méditerranéenne, agriculture). Pour cela, deux actions principales sont prévues :

- Les Rencontres du Grand Site : proposer environ 1 animation par mois, sur des thématiques et dans des villages différents, pour les habitants en lien avec les programmes des partenaires.
- Les Ateliers du Grand Site : proposer des animations ponctuelles destinées à partager une culture commune avec les acteurs locaux, pour un public cible en fonction des sujets traités : élus, techniciens, prestataires, scolaires etc. Ces animations peuvent prendre des formes plus techniques, mêlant travail collaboratif et sensibilisation aux enjeux et au rôle du Grand Site

Pour mettre en œuvre ces actions, des financements dédiés sont nécessaires afin de couvrir :

- Le salaire de l'animatrice (coordination, pilotage, animation, ...),
- les prestations d'animations pour les rencontres mensuelles et les frais de communication 1750 € TTC

Le plan de financement proposé du 1^{er} janvier au 30 juin 2026 est de **24 550 € TTC** répartis comme suit : Fonds propres : 13 510 € et subvention DREAL : 11 040 €

Reçue en
Préfecture et
rendue exécutoire
le :

Affichée le :

Budget total pour l'année évalué à 49 100€ TTC, le salaire de l'animatrice et les frais liés à sa mission seront pris en charge à partir du 1^{er} juillet 2026 par l'EPA

Le comité syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés,

APPROUVE le plan de financement tel que présenté

APPROUVE cette action

AUTORISE Madame la Présidente à solliciter les financeurs tels que l'Europe et la région Occitanie pour subventionner l'opération

AUTORISE Madame la Présidente à modifier le plan, quand celui-ci est inférieur au montant total délibéré sur simple décision

AUTORISE Madame la Présidente à engager les dépenses et à signer tous les actes relatifs à la réalisation de la mission

Pour Extrait Conforme,

A Clermont l'Hérault,

Le 12 décembre

Marie Passieux
Vice-Présidente du Département de l'Hérault
Présidente du Grand Site

